

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal Extraordinaire du 13 janvier 2016

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil seize, le treize janvier, à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 7 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 9 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 3 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 11/01/2016 **Présents** : Mmes Evelyne ROBERT, Rachel GRIVEAU et Séverine CRESPEAU,
11/01/2016 MM Eric FASSOT, Alix THILLIER, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU
Date d'affichage : 11/01/2016 **Absents excusés** : Olivier MARDESSON, Jean-Louis LANSIER qui a donné pouvoir à
R. Griveau, Aurélie JOUSSET qui a donné pouvoir à S. Crespeau

ORDRE DU JOUR

1. Délibération pour délégation de signature
2. Questions diverses : préparation des vœux du maire

Secrétaire de séance : Mme GRIVEAU Rachel, 1^{ère} adjointe

01-2016 Rectificatif à la délibération 51-2015 du 9/11/2015 : « Souscription emprunt pour travaux agrandissement cantine » - Délégation de signature

Par délibération 51-2015 du 9 novembre 2015, le Conseil Municipal autorisait le Maire à signer un contrat de prêt auprès du Crédit Agricole, emprunt de 30 000 € au taux de 1,49% dont le remboursement s'effectuera à échéances annuelles sur 10 ans, souscrit pour le financement des travaux d'agrandissement de la cantine scolaire.

Ce jour,

- Considérant les fonctions d'administrateur que le Maire occupe au sein de la Banque Crédit Agricole,
- Vu l'article L.2122-18 du CGCT et la loi 2013-907 du 11 octobre 2013,
en application des mécanismes de prévention des conflits d'intérêts, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1/ La délibération 51-2015 du 9 novembre 2015 est retirée

2/ Mme GRIVEAU Rachel, 1^{ère} adjointe, est autorisée à signer les documents relatifs à l'emprunt désigné ci-dessus.

3/ Mme GRIVEAU Rachel, 1^{ère} adjointe, sera désormais déléguée pour signer tout contrat avec la Banque Crédit Agricole dès lors que le Conseil Municipal aura décidé d'y souscrire.

Vœux du maire

La cérémonie se déroulera dans l'ordre suivant :

Diaporama

Discours

Maisons fleuries

Verre de l'amitié

SEANCE LEVEE A 20h40

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		